

N°830

22 Janv. 2021  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## La Bonne Année !

Les professionnels de santé se sont mobilisés le 21 janvier ; Le 26 janvier ce sera l'Education Nationale ; Le 28, l'énergie. Tous se mobilisent contre la précarité, pour l'emploi, pour le service public. La colère est encore sourde mais gronde. Le plan de relance du gouvernement ne sert qu'au grand patronat. Il ne fait qu'accroître la pression sur les salaires et les conditions de travail, qu'accélérer la casse de l'emploi et l'affaiblissement de la Sécurité Sociale. Il plonge une grande partie de la population dans la précarité et la pauvreté. Les jeunes, et singulièrement les étudiants, sont les plus touchés.

Ceux qui dirigent notre pays, ont-ils peur à ce point de la jeunesse pour museler les étudiants dans leur chambre universitaire ou encore pour multiplier les attaques liberticides? Ne nous laissons pas faire, les jeunes sont le pays de demain. Construisons-le avec eux !

La CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse s'unissent pour changer la donne et construire un autre plan de relance. Celui-ci doit répondre aux besoins de la population, réussir la transition écologique et garantir l'avenir de la jeunesse. Il faut créer des emplois en partageant et en réduisant le travail. Il faut relocaliser l'industrie et la production de manière générale. Il faut renforcer les services publics pour assurer l'égalité de tous.

Une journée d'action de pétitions, de délégations de masse, de manifestation et de grève est prévue le 4 février prochain, elle servira de tremplin à d'autres journées...

Lutter donne des perspectives. Faisons de l'année 2021 une année de luttes gagnantes pour une vie meilleure pour nous et les générations futures. Exit 2020, bonjour 2021.



### Branche Poste

#### De réelles augmentations

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires a débuté, à La Poste, le 15 décembre dernier en plénière, suivie, pour la CGT, par une bilatérale le 8 janvier.

La Poste n'a, pour l'instant, que partiellement fourni les documents nécessaires à cette négociation. Deux axes semblent déjà se dégager à travers les propos de la direction, l'affirmation que La Poste ne se porte pas bien et que les salariés sont payés donc pour les augmentations... ce serait trop demander.

L'autre axe porte sur la volonté de la direction de trouver un accord au travers de mesures secondaires moins disants financièrement et socialement. Pour rappel, la NAO 2020 s'était conclue par un échec, puisqu'aucune organisation syndicale n'avait signé. Il est donc nécessaire de peser collectivement, par nos mobilisations, sur cette négociation afin de gagner de réelles augmentations.

#### Non au moins disant social !

La crise sanitaire a mis en lumière le développement exponentiel du colis lié à l'évolution des usages et à la transformation numérique. Malgré ses 20% de part de marché, Amazon fait du recours à la précarité une réalité quasi-structurelle avec plus de 40% d'intérim.

La Poste affiche 90 000 suppression d'emploi en 10 ans avec la même logique de précarisation. Pour le « jour d'après ».

La CGT propose un plan de rupture et l'ouverture de négociations afin de construire un socle de garanties collectives communes qui s'impose à tous les employeurs du secteur sur la base du mieux disant de chacune des entités. Elle milite, aussi, pour l'intégration du colis dans les obligations de service public pour une appropriation publique démocratique imposant des critères sociaux, de qualité, d'accessibilité et pour l'égalité d'accès aux services postaux.

### Branche Télécoms

#### L'Égalité n'est pas un supplément d'âme

Ainsi pour la direction d'Orange SA, il aurait suffi, lors de la négociation, de rajouter quelques phrases ou paragraphes pavés de bonnes intentions et de modifier quelques chiffres pour actualiser l'accord précédent. Accord triennal, dont seuls les bilans des 2 premières années étaient communiqués et qui montraient que les objectifs étaient loin d'être atteints.

Mais selon la direction, s'ils n'étaient pas été atteints, c'est qu'ils étaient trop ambitieux, donc ils suffisaient de les baisser...CQFD, une stratégie dont devrait s'imprégner les salarié.e.s d'Orange soumis à objectifs !

Face au front commun des organisations syndicales qui exigeaient des informations complètes, la direction a annoncé, la suspension des négociations avec une reprise en juin 2021. L'accord Égalité Professionnelle 2018-2020 est, donc, prorogé jusqu'au 31 décembre 2021.

#### Externalisation des réseaux

La direction a présenté, au dernier CSEC, son projet de « Tower-Co » visant à externaliser les infrastructures mobiles dans des filiales afin de mieux les « valoriser » auprès des marchés financiers.

Ce changement de paradigme industriel acte la séparation réseau/service et la fin de l'opérateur intégré qui a pourtant permis la convergence fixe/mobile/internet pour fournir des offres de « bout en bout ». Ce qui remet, aussi, en cause la souveraineté sur nos infrastructures en transformant Orange en simple fournisseur de tuyaux à travers des filiales qui seront, en partie, contrôlées par des fonds d'investissements et dont les seuls intérêts sont financiers.

Orange montre son incapacité à développer une politique industrielle porteuse d'avenir avec l'échec de la banque ou de Djingo et fait le choix de ce qui ressemble à un démantèlement de l'entreprise.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22  
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

## Échos

### Une non signature pour un non accord

Après consultation de ses organisations, la CGT a pris la décision de ne pas signer l'accord télétravail concocté par le Medef.

Un « non-accord » qui se veut, ni prescriptif, ni normatif et, donc, non contraignant pour les employeurs. Pire, cet accord national interprofessionnel poursuit la dérive constatée en matière de droit du travail et de l'employabilité.

Pour la CGT, un Accord National Interprofessionnel doit imposer des règles strictes, applicables dans toutes les entreprises.

Ce texte ne permet nullement de répondre aux enjeux que pose le télétravail et que la crise sanitaire a mis en lumière. La CGT poursuit le combat pour que télétravail rime avec qualité de vie et amélioration des conditions de travail.

## Lutte

### Les invisibles

Les personnels des services de Santé, Enfance, Psychiatrie, Handicap ou Personnes âgées ont dénoncé, par la grève et la mobilisation le 21 janvier dernier, la dégradation de leurs conditions de travail, de formation, de prise des congés et de repos, ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge des patients.

Malgré leur dévouement, la situation s'aggrave avec la pandémie qui entraîne un surcroît d'activité : épuisement et colère face au manque de lits, de lieux d'accueil et de soignants. Selon le ministère, notre système de santé "tient bon" mais la loi de financement de Sécurité Sociale (LFSS 2021) est bien synonyme de sacrifices pour toutes et tous : inégalité de traitement et de rémunération, et forfait "patient urgence" de 18 € pour les urgences non suivies d'hospitalisation !

### Un pseudo Grenelle

La CGT Educ'action, la FSU, FO, le SNCL et Sud, lancent un appel à la grève le 26 janvier prochain.

Car, face à une augmentation du nombre d'élèves, plus 28 000, et à la crise sanitaire qui a creusé encore plus les inégalités, le gouvernement répond par un budget peu ambitieux, avec comme solution d'augmentation salariale de faire des heures supplémentaires, or c'est déjà le cas !

Ou encore la tenue d'un « énième grenelle », qui permettrait de réfléchir aux modernisations de l'éducation nationale et qui serait dirigé par des personnalités de la société civile peu spécialistes des questions abordées.

Les organisations syndicales exigent un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation et de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents.

## International

### Téléperformance : carton rouge !

Plus de 11 mois après le début de la pandémie de Covid-19, les salariés de Téléperformance sont toujours confrontés à de graves risques professionnels et à un harcèlement antisyndical.

UNI Global Union, la fédération syndicale internationale des travailleurs des télécommunications, des technologies de l'information et des services, ainsi que ses syndicats affiliés français CFDT-F3C, CGT-FAPT, CGT Fédération des Sociétés d'Etudes et FEC-FO ont déposé, en avril, une plainte demandant une enquête sur les violations mondiales du droit des travailleurs au sein du géant de l'externalisation, ayant son siège à Paris. Les syndicats signalent que depuis le dépôt de plainte, Téléperformance a eu suffisamment de temps et reçu suffisamment de signalements menaçant la santé des travailleurs en France et dans le monde, mais que l'entreprise ne semble pas avoir la volonté pour les régler.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Décrets de fichage contestés

Dans un communiqué unitaire du 6 janvier, la CGT déplore la décision du Conseil d'Etat de ne pas suspendre l'exécution de décrets étendant le périmètre des informations sensibles contenues dans des fichiers de police. Il est possible de fichier une personne dans l'hypothèse où ses activités seraient susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique et d'y associer des informations relatives à ses opinions politiques, son appartenance syndicale, ses habitudes de vie, ses convictions religieuses, mais il n'est pas possible de fichier une personne juste en raison de son appartenance syndicale, par exemple.

Face aux dérives potentielles liées à l'utilisation des fichiers et à l'atteinte portée aux droits et libertés, les organisations syndicales prévoient de revenir devant le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de ces dispositions.

## EDF

### Les profits au Privé, les dépenses au Public

Le projet Hercule de réorganisation d'EDF prévoit de scinder les activités de l'entreprise en trois entités. Il s'agira de séparer le parc nucléaire existant d'EDF ("EDF bleu") de ses activités liées aux énergies renouvelables ("EDF vert") lesquelles feraient par ailleurs l'objet d'une ouverture de capital et de tous les barrages ("EDF Azur") dont les concessions seront remises en concurrence.

Pour La CGT, il s'agit d'un schéma purement financier qui vise à spolier un bien public, sans envisager la moindre amélioration du service rendu à la collectivité nationale.

La mobilisation du 19 janvier a été massive pour réclamer l'arrêt du projet et une réflexion au service des enjeux énergétiques et climatiques du pays.

### Débattons des enjeux énergétiques !

La CGT et l'ensemble des confédérations syndicales représentatives à EDF ont demandé, le 14 janvier dernier, au chef de l'Etat de renoncer au projet Hercule et d'ouvrir un véritable débat pour bâtir ensemble l'avenir de l'électricien national EDF, opérateur de la Nation, et de véritablement lui donner les moyens d'investir.

Elles estiment que le projet a été conçu avant la crise sanitaire sur des fondamentaux strictement financiers et de concurrence mercantile. Elles prônent la mise en place d'un service d'intérêt économique général européen qui tienne compte des services apportés par le parc nucléaire français, système qu'elles défendent pour éviter la mise en concurrence du secteur hydroélectrique.

Elles réclament un débat public sur l'avenir d'EDF et de ses moyens d'investissement au service de la Nation.

## Égalité

### Arrêtons les violences

Sarah, Virginie, Mathilde, Claudette... En lettres noires, sur un mur du 11e arrondissement de Paris, 111 prénoms de femmes tuées en 2020 dont 98 de féminicides conjugaux favorisés par le confinement mais aussi par le télétravail, des mesures qui représentent en effet un risque supplémentaire d'exposition aux violences conjugales.

Selon la Ministre déléguée à la Citoyenneté, la plateforme de signalement a enregistré une hausse de 60% des appels de victimes pendant le deuxième confinement par rapport à la normale, alors que cette hausse était de 40% lors du premier confinement au printemps 2020.

Au regard de ces chiffres, les mesures mises en place par le gouvernement sont encore bien insuffisantes.